



Ti ar brezhoneg ha sevenadur Breizh bro Brest
Maison de la langue et de la culture bretonnes du pays de Brest

Madame, Monsieur

Copie : Mesdames et Messieurs les Députés du Finistère
M. Le Maire de Brest
Mme la Présidente du CD29
M. Le président de la Région Bretagne

Brest, le 22 mars 2021

Objet : Proposition de Loi 2548 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion

Madame, Monsieur le Député,

Le 8 avril prochain, vous examinerez en deuxième lecture la proposition de Loi 2548 relative à la protection patrimoniale des langues régionales, et à leur promotion. Le texte, après première lecture le 13 février 2020 à l'Assemblée nationale, a été enrichi par le Sénat le 10 décembre 2020.

Suite aux amendements votés à une très large majorité par le Sénat (253 voix « pour », 59 « contre »), cette loi, si elle est adoptée dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale, constituera en effet la première avancée législative depuis la Loi Deixonne de 1951, pour la défense et la valorisation de nos langues. Elle apportera :

- une meilleure reconnaissance et une meilleure protection du riche patrimoine que constituent les langues et cultures régionales ;
- un statut indispensable pour leur enseignement permettant d'élargir l'offre actuellement très insuffisante pour assurer la transmission de ces langues et cultures.

SKED, Maison de la langue et de la culture bretonnes du pays de Brest, fédération de plus de cinquante associations représentant plusieurs milliers de membres adhérents comme sympathisants, est particulièrement attentive à cette manifestation d'engagement au service de notre territoire et de notre population.

Nous appelons l'ensemble des députés à soutenir cette loi conformément au texte adopté par le Sénat et à être présents dans l'hémicycle le 8 avril prochain pour le confirmer définitivement par leur vote.

Nous pensons que le vote de ce texte est primordial pour la sauvegarde et la promotion des langues de Bretagne et nous comptons sur votre soutien.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions, Madame, Monsieur le Député, de croire en nos sentiments les meilleurs,

A wir galon ganeoc'h,

Bernard Gestin & Pierre Fourel
Kengadoriadeg - Coprésidents
SKED